

Rapport d'activité 2017

Sur la base des résultats du compte administratif 2017

Introduction

Il convient de retenir en premier lieu de l'année 2017 le lancement de la commercialisation du FttH dans notre zone de déploiement, la poursuite de la progression des investissements programmés au titre du programme Somme Très Haut Débit financé par l'Etat, l'Europe, la Région et nos membres, Département et EPCI, la présentation en Comité Consultatif du Plan France Très Haut Débit de notre projet 100 % FttH et enfin le séminaire d'élus réuni à l'Historial de Péronne avec la présentation du projet d'archivage électronique et de l'acquisition d'un data center. Par ailleurs de nouvelles armoires de Montée en Débit ont été mises en service en 2017 et la progression du déploiement des ENT s'est poursuivie, les financements FEDER « investissement » ayant été consommés avec deux ans d'avance sur l'échéancier prévu. Au final ce sont 18 millions d'euros qui ont été investis réellement par Somme Numérique, comme en 2016, contre 13 millions en 2015 et 7,4 millions en 2014.

Rappelons que nous n'avons pu signer la convention de financement par le Fonds pour la Société Numérique (Etat) qu'en début 2016, et que nous n'avons touché les premiers fonds qu'en mai 2016.

Parallèlement les services proposés à nos membres et aux établissements publics liés aux collectivités territoriales de la Somme ont continué leur progression que ce soit pour le numérique éducatif ou pour les services d'administration électronique. On notera la mise en place du portail de services IRIS en collaboration avec La Maison des Communes de Vendée.

EVENEMENTS 2017

Janvier :	Lancement de la plate-forme de marchés publics mutualisée 59/62/80
Février :	Présentation des résultats de l'évaluation ENT
Mars :	Sensibilisation des élus sur le mode de commercialisation du FttH
Avril :	Lancement des études de définition du projet d'archivage mutualisé SESAM
Mai :	Première réunion publique FttH à Woincourt
Juin :	Intégration du projet de fibrage de nouvelles zones d'activités
Juillet :	Changement d'organisation de suivi du projet FttH
Septembre :	Visite à Gironde Numérique
Octobre :	Visite de chantiers avec Laurent SOMON
Novembre :	Séminaire Somme Numérique à l'Historial de Péronne
Décembre :	Budget primitif 2018

Les membres



Les agents

Le tableau des effectifs des emplois permanents du syndicat mixte Somme Numérique comprend 12 postes répartis comme suit :

Au budget principal

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
1. Directeur	Filière administrative Administrateur	Administrateur hors classe	1 temps complet
2. Directeur adjoint		Attaché territorial	3 temps complets
3. Chef de projet E-éducation		Attaché territorial	
4. Chef de projet services d'administration électronique		Attaché territorial	
5. Chargé de communication	Rédacteur	Rédacteur	1 temps non complet
6. Assistant de Direction	Adjoint administratif	Adjoint administratif de	2 temps complets
7. Assistant de gestion	Adjoint administratif	1 ^{ère} classe	

Au budget annexe

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
8. Assistant administratif du pôle réseau	Filière administrative Rédacteur territorial	Rédacteur	1 temps complet
9. Assistant des services d'administration électronique		Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1 temps complet
10. Chef de projets Réseau et infrastructures	Filière technique Ingénieur territorial	Ingénieur	2 temps complets
11. Ingénieur SIG		Ingénieur	1 temps complet
12. Technicien réseau		Technicien	

Ces 12 postes sont pourvus par 6 fonctionnaires et 6 agents contractuels de droit public.

Présentation comptable du budget du syndicat mixte

La comptabilité du syndicat mixte est réglementée comme suit (cf. article 14 des statuts) :

- **Le Budget Principal** est régi par le Plan des Comptes M14. Ce budget géré **en TTC** retrace toutes les activités administratives du syndicat mixte, à savoir les charges courantes de la structure, les dépenses de personnel, les services mutualisés des ENT et de l'administration électronique.
- **Le Budget Annexe** est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial et est géré **en HT** (assujetti à la TVA). Ce budget retrace toute l'activité commerciale du syndicat mixte liée au réseau.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2016	Total crédits votés 2017	Crédits réalisés 2017
Administration générale	627 090,73	830 573,96	578 205,85
Administration électronique et autres services	96 163,55	82 500,00	80 879,12
Espaces Numériques de Travail	516 284,06	601 500,00	470 329,43
Amortissement	18 447,82	21 000,00	20 997,54
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 257 986,16	1 535 573,96	1 150 411,94
RECETTES			
Recettes de fonctionnement de la structure	26 663,59	50 000,00	38 705,41
Cotisation des membres du syndicat mixte	696 489,83	699 377,00	703 383,02
Recettes des ENT (contributions et subventions)	504 713,17	460 950,00	462 708,55
Recettes administration électronique	1 175,80	700,00	693,60
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 179,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 231 221,39	1 213 227,00	1 207 669,58
Résultat net de fonctionnement	-26 764,77		57 257,64
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	349 111,73	322 346,96	322 346,96
Résultat de fonctionnement	322 346,96		379 604,60

Le résultat net de la section de fonctionnement du budget principal est excédentaire à hauteur de 57 257,64, en raison d'une baisse des charges de fonctionnement de la structure de 9% et notamment des dépenses de personnel, alors que la baisse des recettes de fonctionnement est limitée à 2%.

Le résultat cumulé des exercices précédents s'élevant à 322 345€, le résultat de clôture de l'exercice 2017 est arrêté à la somme de 379 602,64 €

Administration générale

Cependant, plus précisément, les dépenses d'administration générale passent de 627 091€ en 2016 à 601 677,84 €, soit une diminution de 4%. Par rapport à l'exercice 2016, nous n'avons plus à subir les conséquences de la réintégration d'un agent à compter du 16 septembre 2012 du fait d'une décision de la Cour Administrative d'Appel de Douai et la régularisation de l'ensemble de ses charges sociales.

Administration électronique

Du fait de l'ouverture des services d'administration électronique aux autres membres et de la facturation du service PESV2, les dépenses afférentes sont désormais inscrites sur le budget annexe. La diminution des dépenses à hauteur de 18% par rapport à l'exercice 2016 est la deuxième année de baisse de ces dépenses au budget principal.

Espaces Numériques de Travail

La baisse de 10% des dépenses de fonctionnement du service ENT a pour origine la demande du Département de ne plus intégrer de contenu pédagogique dans la plateforme ENT pour les collèges, à compter de septembre 2016, et une maîtrise des coûts liés à la fourniture de la plate forme ENT et des ressources pédagogiques associées.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D' INVESTISSEMENT			
DEPENSES	CA 2016	Total crédits votés 2017	Crédits réalisés 2017
Matériels informatiques pour les ENT	785 095,72	614 616,40	486 554,48
Mobilier de bureau et matériels informatiques	11 993,80	10 000,00	3 455,40
Acquisition immobilière		900 000,00	0,00
Aménagements et travaux divers	0,00	3 300,00	0,00
Concessions et droits similaires,brevets, licences, marques	0,00	164 613,59	0,00
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 179,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	799 268,52	1 694 729,99	492 188,88
RECETTES			
Remboursement des matériels ENT et subventions	810 567,27	614 616,40	412 195,33
Emprunt		900 000,00	0,00
Amortissement	18 447,82	21 000,00	20 997,54
Excédent d'investissement antérieur	129 367,02	159 113,59	159 113,59
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	958 382,11	1 694 729,99	592 306,46
Résultat d'investissement	159 113,59		100 117,58
		Reports dépenses	900 000,00
		Reports recettes	995 616,10
		Solde net après reports	195 733,68

Le résultat net de la section d'investissement du budget principal est excédentaire à hauteur de 100 117,58 €.

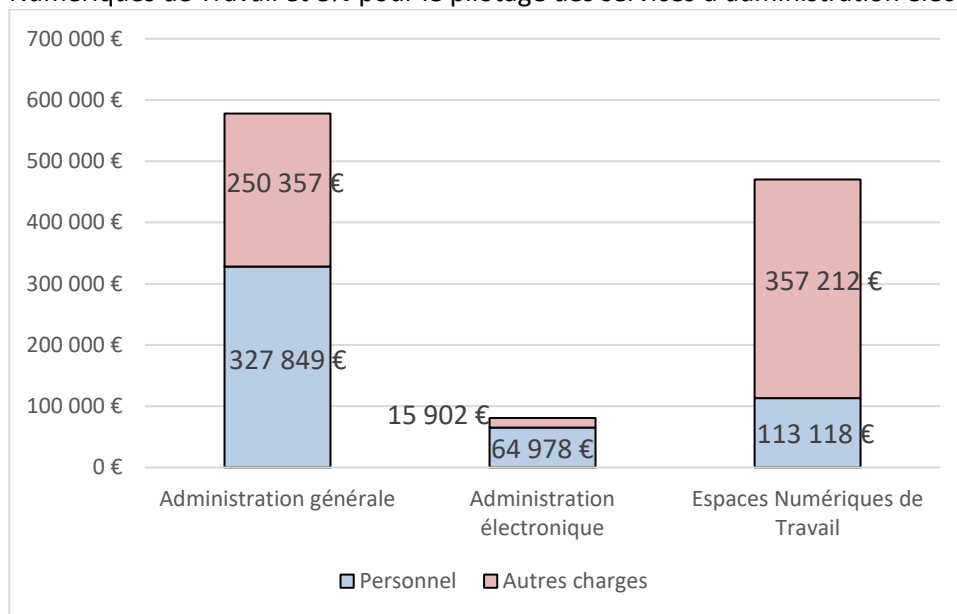
98% des investissements du budget principal concernent l'acquisition de matériels informatiques pour le compte des membres du groupement de commandes ENT (hors actif de Somme Numérique).

Afin de permettre d'organiser l'équipement en matériel informatique lié au service mutualisé des ENT, le syndicat mixte a constitué un groupement de commandes auquel adhère toute collectivité ou établissement qui bénéficie du service. Cela permet de mutualiser les achats pour l'ensemble des écoles du département, de faire baisser les coûts en mettant les prestataires en concurrence au fur et à mesure des besoins par un mécanisme d'accord-cadre multi-attributaire et de bénéficier d'une subvention FEDER de 30% pour les tableaux numériques interactifs et les tablettes.

Dans ce cadre, le syndicat mixte achète les équipements pour le compte des membres du groupement et leur facture déduction faite de la subvention. Il s'agit d'une opération blanche pour le budget de Somme Numérique puisqu'il n'intègre pas ces matériels dans son actif. On note pour la première fois un recul de près de 40 % des investissements dans ce domaine, peut être en raison de la maturité des projets sur de nombreux territoires et en raison du caractère d' « année électorale » de 2017. On relèvera également l'importance des reports à prendre en compte du fait du mauvais recouvrement des subventions FEDER en raison d'une difficulté au sein des services de la Région Hauts de France. On notera enfin que l'ensemble du dispositif de co financement FEDER de nos ENT a fait l'objet d'un contrôle très largement positif pour notre organisation rigoureuse et transparente. Le report de 900 000 € est lié aux délais d'acquisition de nouveaux bureaux Vallée des Vignes, acquisition liée à celle du data center dont la réalisation dépend de l'avancement du projet du MiPiH et n'est pas liée à l'activité actuelle de Somme Numérique.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

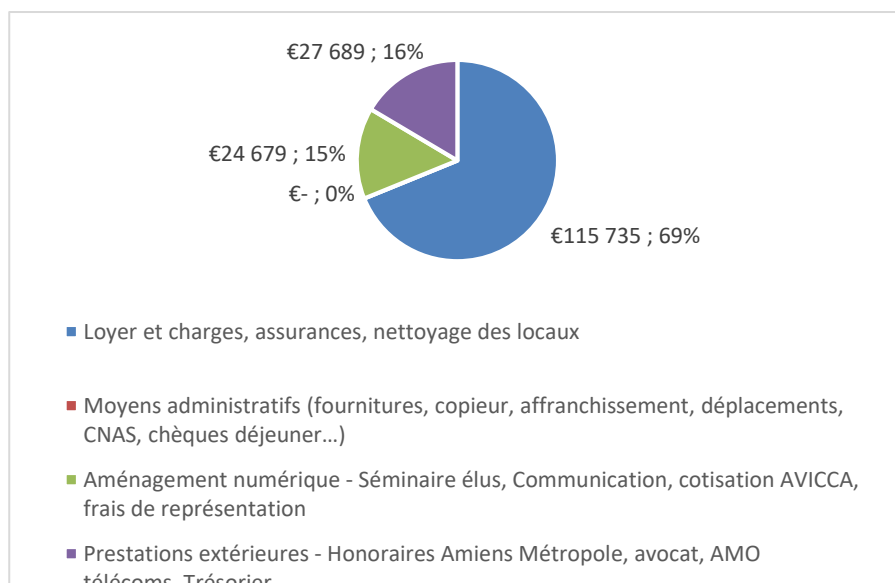
Elles sont réparties à hauteur de 50% pour l'administration générale, 42% pour la gestion des Espaces Numériques de Travail et 8% pour le pilotage des services d'administration électronique.



Les **charges de personnel** liées aux 8 agents affectés à ce budget représentent 45% du total des dépenses de fonctionnement.

- Administration générale (4 postes pourvus) : Directeur, Directrice adjointe, Assistante de direction et Chargé de communication ;
- Espaces Numériques de Travail (2 postes pourvus) : Chef de projets ENT et Assistante de gestion ;
- Administration électronique (1 poste pourvu) : Chef de projets e-administration.

Les charges administratives de la structure d'un montant de 239 817€ en 2017 comprennent les postes de dépense suivants :



Le pilotage des projets d'administration électronique

Le chef de projet administration électronique met en œuvre les actions et coordonne la mise en place des outils permettant d'aider les collectivités dans leur passage à la dématérialisation des actes. Il suit également le projet d'acquisition du Data Center afin de conforter et développer l'offre de services du syndicat mixte dans le domaine de l'administration électronique. Dans ce cadre, il pilote le projet d'installation d'un système d'archivage électronique mutualisé en lien avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Pour la plupart de ces services, le syndicat mixte s'appuie sur les outils développés par l'ADULLACT. Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales qui s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public. Somme Numérique cotise ainsi chaque année pour le compte de ses membres pour un montant de 11 750€.

Les charges globales de ce sous-budget de près de 82 000€ sont financées par les cotisations des membres du syndicat mixte.

Tous les services proposés par le syndicat mixte à ses membres mais également à d'autres établissements publics et faisant l'objet d'une contribution spécifique sont retracés dans le budget annexe.

Le service mutualisé des Espaces Numériques de Travail

Dépenses 470 329,43 €

L'administration, la mise en œuvre et le support de ce service mutualisé sont assurés par le Chef de projet ENT et une assistante de gestion.

Hors charges de personnel, l'essentiel des dépenses relève de la mise à disposition de la plateforme ENT et des contenus pédagogiques associés :

- la plateforme mutualisée et identique du primaire au collège facturée en fonction du nombre de comptes élèves créés (210 553€) ;
- l'intégration de divers contenus pédagogiques (85 000€) ;

Tous les contenus sont validés par les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, certains sont gratuits. Pour les outils payants d'accompagnement à la scolarité, le syndicat mixte a un marché avec EDUCLEVER qui facture les comptes lorsqu'ils sont actifs plus d'une heure. On intègre également les contenus du dictionnaire Le Robert et du SITE.TV (France5), du service des archives de la ville d'Abbeville, de l'association CARMEN, de la société EDUMEDIA et de MADMAGZ.

Recettes 462 708,55€

Ce service mutualisé est subventionné par la Région pour ce qui concerne les ENT dans les écoles primaires dans le cadre d'une convention FEDER à hauteur de 30% jusqu'au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'adhésion des membres au service des ENT est conditionnée par l'approbation de la Charte de fonctionnement qui comprend une participation par compte élève fixée chaque année par le Comité syndical en fonction des coûts réels et des subventions perçues. Grâce à l'augmentation du nombre de comptes ouverts et à la reconduction des marchés, les frais de fonctionnement unitaires de ce service ont diminué et ont permis notamment d'intégrer de nouveaux contenus ces dernières années. **La contribution par élève est passée de 11,32€ en 2010 pour 4 718 élèves à 8,30€ en 2017 pour, soit une recette constatée en 2017 de 365 086 €.**

Le pilotage au niveau du syndicat mixte permet de mettre en place ce service de façon identique pour tous les élèves du département, quel que soit le mode de gestion de la compétence scolaire en local, à savoir par un syndicat scolaire, une commune ou une communauté de communes. C'est cette capacité d'adaptation et de mutualisation qui fait le succès du développement de ce service.

Pour les ENT dans les collèges, le Conseil départemental contribue à hauteur des frais engagés (135 010€) pour 21 772 collégiens sur l'année scolaire 2016-2017, en nette baisse du fait du renoncement aux ressources pédagogiques.

L'équilibre de ce service n'est pas très visible au compte administratif car il souffre de quelques décalages entre l'arrêt des comptes par année civile et la facturation des contributions selon le rythme d'ouverture des comptes, soit en fin d'année scolaire. Sur cet exercice 2017, on notera toutefois que le service est quasiment à l'équilibre..



L'évènement organisé par le syndicat autour de la restitution de l'étude d'évaluation a eu lieu le 8 février 2017. Au regard de ces éléments ainsi que des sollicitations au niveau national pour recueillir l'expérience du syndicat mixte, la Somme est aujourd'hui reconnue comme terre d'excellence pour le développement du numérique éducatif dans le primaire.

Le groupement de commandes de prestations télécoms

Créé en juin 2009, le groupement de commandes de prestations de services de communications électroniques permet de mutualiser les besoins des collectivités et établissements de la Somme et de faire baisser les coûts. En tant que coordonnateur du groupement, Somme Numérique assure la mise en concurrence des marchés ainsi que la liaison entre les opérateurs télécoms titulaires des marchés et les membres du groupement.

Le groupement de commandes compte désormais **83** membres dont le Département de la Somme, Amiens Métropole et le SDIS80 pour les plus gros consommateurs. Ont rejoint le groupement en 2016 les communes de PERONNE, AIRAINES, RIVERY, GLISY, HAM et LE CROTOY ainsi qu'Amiens Aménagement, la communauté de communes Haute Picardie, le SMITOM du Santerre et le Syndicat mixte Baie de Somme.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les cotisations syndicales

Comme en 2016, les **cotisations syndicales** des membres du syndicat mixte représentent 58% des recettes de fonctionnement de l'exercice 2017 sur le budget principal (703 383€).

Le Comité syndical a adopté en janvier 2016 la trajectoire d'évolution des cotisations syndicales jusqu'en 2019, permettant d'atteindre un montant unique pour l'ensemble des EPCI.

	2016	2017	2018	2019
Amiens Métropole	0,9	0,82	0,75	0,7
Communautés de communes	0,57	0,61	0,65	0,7
Conseil départemental	0,52	0,52	0,52	0,52

Les ressources provenant des cotisations syndicales sont ainsi stabilisées.

Les contributions des membres

La progression des contributions ces dernières années provient d'une utilisation croissante des services du syndicat mixte par les membres mais également par les établissements publics non membres.

Comptablement, les recettes du service ENT sont inscrites au budget principal étant liées directement à l'activité d'administration publique, tandis que les contributions des autres services sont retracées dans le budget annexe du service industriel et commercial assujéti à la TVA.

Les contributions ENT du Département sont passées de 198 167 € en 2016 à 135 010 € en 2017 ; celles des autres membres sont passées de 210 191 € en 2016 à 230 076 € en 2017 ce qui traduit l'augmentation du nombre d'élèves du primaire concernés par le projet.

Pour les services d'administration électronique les recettes sont passées de 128 421 € en 2016 à 189 801 € en 2017, soit une augmentation de 42 % qui traduit la forte dynamique de recours aux services de Somme numérique.

Rappel : Offre de services proposée à ce jour par le syndicat mixte au titre des prestations optionnelles : (tarifs 2016 soumis à révision de prix selon délibérations du comité syndical) :

Services	Département	Autres membres	Non membres
Espaces Numériques de Travail	A prix coûtant	8,30€ / élève (année scolaire 2015-2016) déduction faite du FEDER	Non concernés
Messagerie collaborative	15€ HT/ compte/ an + 5€ HT illimité		20€ HT/compte /an + 5€ HT pour illimité
Transmission PESV2	Non concerné	0,07 € HT / habitant pour EPCI et communes Mini 50€ HT / Maxi 5000€ HT	200€ HT /an
Contrôle de légalité	Compris dans la cotisation		50€ HT /an
Plateforme de marchés publics	Compris dans la cotisation		200€ HT /an
Gestion des noms de domaine	Compris dans la cotisation		10€ HT /an (unité)
Hébergement de site Web	Compris dans la cotisation		50€ HT /an /site
Adhésion au groupement de commandes des télécoms	Compris dans la cotisation		100€ HT /an
Services Haut débit et Très haut débit sur fibre optique	Tarifs négociés avec le délégataire du réseau : 840€ HT /an pour un accès 100 Mbit/s		Non concernés

BUDGET ANNEXE

DEPENSES	CA 2016	Total crédits votés 2017	Crédits réalisés 2017	Evolutio 2016/2017
Exploitation centre serveurs et hébergement	251 838,69	393 000,00	294 816,94	17%
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 012 549,73	1 400 400,00	1 165 517,27	15%
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 264 388,42	1 793 400,00	1 460 334,21	15%
Charges exceptionnelles	233 791,60		0,00	
Intérêts de la dette	1 265 166,14	1 220 100,00	1 220 000,62	-4%
Amortissement du réseau et matériels	2 437 640,09	2 870 292,00	2 870 291,24	18%
Virement à la section d'investissement	0,00	2 733 010,64	0,00	
Total dépenses	5 200 986,25	8 616 802,64	5 550 626,07	7%
RECETTES				
Recettes du centre serveurs	128 421,56	183 245,00	189 801,82	48%
Recettes de location du réseau	0,00	211 000,00	190 468,53	
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 009 248,64	950 000,00	960 945,23	-5%
Remboursement de frais par le délégataire	248 452,50	580 000,00	403 301,14	62%
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	343 561,00	400 000,00	391 065,00	14%
Contribution CG80 antennes satellites	1 000,00	1 000,00	1 250,00	25%
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 730 683,70	2 325 245,00	2 136 831,72	23%
Remboursement frais / personnel	3 146,65	2 000,00	0,00	-100%
Autres remboursements de frais	21 792,78	0	30 614,65	40%
Remboursement des annuités d'emprunts	2 498 788,47	2 480 460,00	2 480 458,32	-1%
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	1 085 825,00	717 000,00	800 907,50	-26%
Remboursement de travaux pour le compte des membres	421 612,47	300 000,00	440 165,87	4%
Reprise par annuité des subventions d'investissement	748 877,00	1 400 073,10	1 400 073,10	87%
Pénalités de retard	227 619,39		92 866,09	-59%
Total recettes	6 738 345,46	7 224 778,10	7 381 917,25	10%
Résultat net de fonctionnement	1 537 359,21		1 831 291,18	
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	1 583 085,79	1 392 024,54	1 392 024,54	-12%
Résultat de fonctionnement	3 120 445,00		3 223 315,72	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat net de l'exercice 2017 s'élève à 1 831 291,18 € contre 1 537 359,21 en 2016 . Cumulé aux résultats des exercices précédents, le résultat global au 31 décembre 2017 s'élève à 3 223 315,72€.

Le syndicat mixte percevant en fonctionnement des contributions directement liées aux programmes d'investissement, cet excédent permettra de couvrir le déficit d'investissement après le vote du compte administratif.

Pour ce qui concerne le fonctionnement propre à l'exploitation du centre serveurs et au réseau de fibre optique, les dépenses augmentent de 7% tandis que les recettes augmentent de 23 %, dégageant un excédent de 676 497,51€ contre un excédent de 466 300€ en 2016, en progression de 45 %.

Les charges d'**amortissement** d'un montant de 2,8 M€ (+ 18 %) représentent quasiment la moitié des dépenses de fonctionnement du budget annexe.

Exploitation du centre serveurs

Dépenses 294 817€ HT

Le syndicat mixte dispose d'un centre serveurs dont les équipements sont installés au 83 rue Saint Fuscien. L'infogérance du centre serveurs est confiée à la société NEURONNEXION dans le cadre d'un marché de services de 4 ans. Cela comprend une base fixe (140 200€) ainsi que la mise en œuvre de projets d'évolution au fur et à mesure des besoins.

Cet équipement permet de proposer divers services d'hébergement aux structures publiques ainsi que la solution de messagerie mutualisée.

Recettes 189 901€ HT

Comme indiqué précédemment, l'offre de services du syndicat mixte aux collectivités a été confortée par le recrutement d'un agent d'assistance technique dédié ainsi que par la définition d'un catalogue tarifaire plus précis, notamment pour les établissements publics non membres. Le déficit d'exploitation du centre serveurs est passé entre 2016 et 2017 de 123 417 € à 105 015 € ; l'équilibre reste donc un objectif.

Le réseau de fibre optique public

Le pilotage et suivi administratif des projets

Le budget annexe compte 4 agents dédiés à la gestion du réseau comprenant le contrôle de la DSP et le suivi des programmes d'investissement, pour lesquels l'ensemble des charges salariales et autres frais annexes de structure et déplacements s'élèvent en 2016 à 285 700€. Un cinquième agent a été recruté en cours d'année pour faire face à la nécessité de renforcer le suivi du déploiement FttH en cours d'année suite à la rupture du marché avec la société SUEZ

La Délégation de service public pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau

Dépenses – 1 165 517,27 € HT

L'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau en fibre optique public de la Somme sont confiées à la société Tutor Somme, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 15 ans. Le délégataire assume la totalité des charges correspondantes, perçoit les recettes de location du réseau et verse à Somme Numérique des redevances en contrepartie de la mise à disposition du réseau.

La société Tutor a été rachetée par le groupe COVAGE fin 2016, sans changement pour le contrat de délégation de service public conclu dans la Somme puisque la filiale Tutor Somme est maintenue afin d'exécuter ses obligations contractuelles.

Certains contrats n'ayant pas pu être transférés, les charges correspondantes ont été refacturées à Tutor (338 831€).

Les **Services Haut débit et Très haut débit** fournis au GFU du syndicat mixte sont inscrits dans le catalogue de Tutor. Les tarifs ont été négociés sans changement pour les membres du syndicat mixte. Somme Numérique verse à Tutor les frais correspondants et refacture ces prestations à prix coûtant aux membres concernés (391 065 € en 2017).

Il reste cependant à charge du syndicat mixte l'achat du service Très Haut Débit par 2 opérateurs distincts (31 456 € HT).

Le syndicat mixte a conclu un marché de contrôle de la Délégation de service public, dont les frais sont supportés chaque année à hauteur de 50 000€ HT par Tutor Somme.

Recettes – 1,947 M€

Les recettes de fonctionnement liées à l'exploitation et la commercialisation du réseau comprennent :

- les redevances de Tutor ;
- les remboursements de frais engagés par le syndicat mixte à charge du délégataire ;
- la facturation des services Haut débit et Très haut débit auprès des membres du syndicat mixte pour le compte de Tutor.

La mise en œuvre du SDTAN et le raccordement de sites publics – gestion en interne

Dans le cadre du programme Somme Très Haut Débit de mise en œuvre du SDTAN, le syndicat mixte assure également la gestion des aides à l'installation d'antennes satellite, qui sont ensuite prises en charge par le Département et par des subventions FSN de l'Etat (1 250€).

En recettes de fonctionnement, le syndicat mixte perçoit les contributions de ses membres :

- pour le remboursement des annuités d'emprunt (2,5 M€)
- pour le financement du programme Somme Très Haut Débit 2012-2018 (800 907 €)
- pour le raccordement des sites publics au réseau de fibre optique (440 165€)

Le syndicat mixte a également perçu en 2017 des pénalités de retard de ses prestataires à hauteur de 92 866€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2016	Total crédits votés 2017	Crédits réalisés 2017
Salle serveur	158 614,33	2 200 000,00	93 994,69
Investissements Réseau - études	207 568,86	463 455,00	191 614,45
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	2 066 639,16	3 521 297,55	1 491 007,72
Investissements Réseau - travaux	9 923 736,29	14 260 900,88	12 855 446,66
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 356 558,64	20 445 653,43	14 632 063,52
Capital des emprunts	1 673 656,06	1 438 300,00	1 438 230,76
Transfert par annuité des subventions d'équipement	748 877,00	1 400 073,10	1 400 073,10
Déficit d'investissement	3 144 778,81	1 978 585,27	
Total dépenses	17 923 870,51	25 262 611,80	17 470 367,38
RECETTES			
Financement programme STHD 2013-2018	10 676 469,81	10 045 253,24	7 756 439,60
Autres subventions et participations	198 226,85	645 000,00	20 636,45
Emprunt	285 750,05	7 240 635,46	4 800 790,00
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 160 446,71	17 930 888,70	12 577 866,05
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	2 347 198,44	1 728 420,46	1 728 420,46
Amortissement	2 437 640,09	2 870 292,00	2 870 291,24
Virement de la section de fonctionnement		2 733 010,64	0,00
Total recettes	15 945 285,24	25 262 611,80	17 176 577,75
Résultat d'investissement	-1 978 585,27		-293 789,63
		Reports dépenses	3 161 256,87
		Reports recettes	2 172 783,15

L'exercice 2017 est clôt avec un déficit de la section d'investissement à hauteur de 293 789,93 € HT.

Après intégration des reports de 2017, la section d'investissement est déficitaire à hauteur de 1 282 263,35

L'affectation de l'excédent de fonctionnement couvrira ce déficit au budget 2018.

Salle serveurs

Les investissements liés à la salle serveurs s'élèvent à 93 994€ HT en 2017. Ils comprennent principalement le renouvellement de serveurs et l'achat de licences de filtrage Web et filtrage de la messagerie pour 3 ans. Le syndicat mixte a également lancé des études liées à la mise en place du service d'archivage électronique.

Réseau

Les investissements liés au programme Somme Très Haut Débit 2012 – 2018 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme représentent en 2017, 14,5 M€ HT de dépenses.

Pour ce programme, le syndicat mixte a perçu en 2017, 7,75 M€ de subventions de la Région, du FEDER et de l'Etat et a emprunté 4 800 790 €.